**MAIL EN RÉPONSE AUTOMATIQUE**

Bonjour,

Votre avocat est en grève contre la réforme des retraites, le cabinet est donc exceptionnellement fermé cette semaine. Toute l’activité juridique et judicaire est suspendue.

Cette réforme impacte directement les avocats.

Nous cotisons à un régime autonome équilibré (il ne coûte rien aux contribuables) et solidaire (il reverse chaque année 100 millions au régime général). L’équilibre de nos régimes de base et complémentaire est assuré respectivement jusqu’en 2043 et 2059.

Cette réforme va augmenter fortement nos cotisations : un nouveau poids économique trop lourd pour des milliers de cabinets qui vont devoir mettre la clé sous la porte. Cela risque de créer des déserts juridiques et donc de réduire votre accès au droit. Le droit, qui est le ciment de notre société et le gardien de la démocratie.

C’est pour cette raison que les avocats sont engagés dans une grève, aux côtés des autres professions du Collectif SOS Retraites : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, chirurgiens, orthophonistes, psychomotriciens, orthoptistes, aviation civile…

Ensemble, nous réclamons le retrait de la réforme pour garantir à tous l’accès au droit et à la justice, à la santé et aux transports sur l’ensemble du territoire.

Conscients des désagréments que cette situation peut entraîner, nous vous remercions par avance de votre compréhension.

*NB : le courrier devrait aussi être proposé en annonce, pour information, afin de ne mettre devant le fait accompli les clients durant ladite période. C’est en tout cas notre recommandation.*

**MESSAGE VOCAL**

Bonjour,

Nous vous informons que le cabinet est exceptionnellement fermé cette semaine.

Les avocats du cabinet soutiennent la grève générale de la profession pour protester contre la réforme des retraites.

Celle-ci pourrait en effet entraîner la disparition de plusieurs milliers de cabinets et menacer ainsi l’égal accès de tous à la justice.

Nous vous remercions de votre compréhension.

*PS : une personnalisation peut proposer un numéro spécifique en cas d’urgence*